

La Gazette de Vallabrix



SEPTEMBRE 2016

N° 65

LE MOT DU MAIRE

Les travaux de la traversée du village sur la D5 se sont achevés au printemps dernier. Les réseaux secs ont été enfouis mais il reste les supports Enedis qui seront déposés la première semaine de décembre ce qui clôturera le chantier.

Ces travaux ont permis d'améliorer l'entrée nord du village sur le plan esthétique et sur le plan sécuritaire.

Nous avons fini la rénovation du stade avec la mise en place d'un enrobé, la création d'un couloir d'athlétisme, l'installation de deux barres multisports. Le terrain est éclairé et équipé de bancs.

Pour que l'Abrix Bar reprenne ses activités dans de bonnes conditions, nous avons amélioré le local qui possède maintenant une dalle propre et une porte vitrée avec une huisserie métallique. La porte des sanitaires a été également changée.

Comme chaque année, nous réaliserons à l'automne des travaux de voirie : goudronnage des chemins de Pognadoresse et de clos d'Ozon, l'impasse Siméon, la montée des chênes verts et de la rue des Aires. Les chemins ruraux, endommagés lors de l'épisode cévenol du 10 octobre 2014, seront redevenus en grande partie carrossables fin 2016. Sur un coût global de 232 000 euros, la commune a été subventionnée à hauteur de 185 000 euros.

Pour permettre l'installation de trois agriculteurs / éleveurs, une extension du réseau électrique est prévue sur le chemin de Saint-Victor. Le coût de

l'électrification est pris en charge par le SMEG (syndicat d'électrification). La partie restante étant à la charge des trois pétitionnaires (Reynald Vaubrun, Denis Gouffet et Serge Scherrer).

Toute la période qui nous sépare de la dernière gazette a été riche en événements.

Notre village a été particulièrement animé ces derniers mois : journée taurine le 5 mai, temps des cerises le 13 mai, théâtre le samedi 4 juin, fête de l'école le 24 juin, m'art'athon des arts le 26 juin, festival du cinéma belge le 18 juillet, BIM festival le 23 juillet, marché nocturne le 19 août, fête votive les 26 et 27 août, forum des associations le 17 septembre et vide-greniers le 18 septembre.

Durant tout l'été, l'Abrix bar a été un lieu accueillant et dynamique. Plusieurs jeunes européens en résidence ont mis leur énergie et leurs talents artistiques au service des habitants du village. Je ne doute pas que cette vitalité ne subsiste à la rentrée grâce aux activités de nos associations.

Le conseil municipal travaille sur différents projets pour le long terme. Les élus rencontreront les Vallabrixois pour les informer et échanger avec eux, **le mercredi 12 octobre à 20 h au foyer.**

J'espère que vous serez nombreux à répondre à notre invitation.

Bernard Rieu

INFORMATIONS PRATIQUES

SECRETARIAT - HORAIRES D'HIVER

Lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30

Mercredi de 13h30 à 18h30

Vendredi de 8h à 11h

Tél. : 04 66 22 58 12

Fax. : 04 66 22 01 48

Courriel :

mairie.vallabrix@wanadoo.fr

SITE : www.vallabrix.com

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Elliot MAHOUIN, né le 3 juin 2016 à Bagnols-sur-Cèze

Evan, Henry, Dominique DELILLE GATAULT, né le 17 septembre 2016 à Nîmes

DÉCÈS

Monsieur Jean, Maurice, Georges BOURDET décédé le 2 mai 2016 à Nîmes

PANNES D'EAU

DU 1^{ER} ET DU 6 SEPTEMBRE

Par deux fois, les 1^{er} et 6 septembre, une panne d'alimentation électrique des pompes a provoqué des coupures d'eau qui ont duré plusieurs heures.

Nous avons réagi immédiatement en contactant Enedis qui est intervenu au minimum 5h après les appels.

Dans les deux cas, à 18h, le château d'eau était rempli mais des poches d'air présentes dans le circuit empêchaient l'eau d'arriver sur les points hauts du village .

Les élus, Laurent François, Patrice François et André Bêteille, se sont mobilisés pour résoudre ce problème. Il a fallu ouvrir plusieurs fois les bornes d'incendie pour arriver à chasser l'air.

Nous avons pu nous appuyer sur Jérémy Bonnaud qui par sa compétence et sa disponibilité a été d'un précieux soutien. Au nom de la commune, je tiens à le remercier.

Les pannes ne concernaient pas nos installations mais, par leur durée, elles ont occasionné des désagréments pour de nombreux habitants. Il est évident que si Enedis avait été plus réactif, les conséquences des pannes auraient été réduites.



BILAN DE NOTRE TÉLÉALERTE

EXEMPLE : COUPURE D'EAU DU 6 SEPTEMBRE

COMMENTAIRES :

La liste contient 171 contacts, celle-ci est issue d'un téléchargement automatique de l'annuaire classique. Cette liste est mise à jour par nos soins :
Création/Modification/Suppression

RÉSULTATS :

- 80% Appels aboutis
- 16% Absents : (message sur le répondeur)
- 2.5% Problème technique :
- 1% Lignes occupées :
- 0.5% Coordonnées absentes

Pour améliorer ce service, communiquez-nous vos coordonnées complètes

- Numéro de téléphone fixe : 1 Appel et si absent un message
- Numéro de téléphone mobile : 1 Appel + SMS

André BETEILLE et Vincent MARTINEZ
(contacts : Mairie)

TÉLÉALERTE - COUPON À DÉCOUPER POUR LE RETOUR DES INFOS PERSONNELLES EN MAIRIE

Nom, prénom :

N° de téléphone fixe :

N° de téléphone portable

STOP AU DÉMARCHAGE TÉLÉPHONIQUE

QU'EST-CE QUE BLOCTEL ?

Bloctel est la liste d'opposition au démarchage téléphonique sur laquelle tout consommateur peut s'inscrire gratuitement afin de ne plus être démarché téléphoniquement par un professionnel avec lequel il n'a pas de relation contractuelle en cours, conformément à la loi n° 2014-344 du 17 mars 2014 relative à la consommation.

La loi précise qu'il est interdit à tout professionnel, directement ou par l'intermédiaire d'un tiers agissant pour son compte, de démarcher téléphoniquement un consommateur inscrit sur cette liste, à l'exception des cas énumérés par la loi. En particulier, vous pourrez toujours être appelé dans les cas suivants :

- Par les professionnels chez qui vous avez un contrat en cours
- Pour des appels de prospection en vue de la fourniture de journaux, de périodiques ou de magazines
- Pour des motifs qui ne concernent pas la vente de biens ou de services tels que :
 - Les appels émanant d'un service public
 - Les appels émanant d'instituts d'études et de sondage
 - Les appels émanant d'associations à but non lucratif
 - Si vous avez communiqué de manière libre et non équivoque votre numéro afin d'être rappelé.

COMMENT CELA FONCTIONNE-T-IL ?

Depuis le 1er juin 2016, tout consommateur peut s'inscrire gratuitement sur cette liste sur le site www.bloctel.gouv.fr. Il recevra par e-mail une confirmation d'inscription sous 48 heures. Il convient que le consommateur vérifie que le message est bien arrivé dans sa boîte mail et si nécessaire, qu'il regarde dans les spams. En effet, l'inscription ne sera prise en compte que lorsque le consommateur aura cliqué sur le lien hypertexte qui sera présent dans ce courriel.

Le consommateur sera alors protégé contre la prospection téléphonique dans un délai maximum de 30 jours après la confirmation de son inscription qui lui sera envoyée par email. Il aura alors accès à son espace personnel en ligne qui lui permettra de gérer son compte.

Le Service Relation Consommateur est ouvert de 9h à 12h15 et de 14h à 17h15 uniquement les jours ouvrés et pour les consommateurs déjà inscrits. Le numéro de téléphone du service figure dans l'espace Consommateur et sur les attestations qui pourront être délivrées par Bloctel. Ce service est à disposition pour aider à gérer ou utiliser l'espace consommateur. Par contre, il ne donne aucune information sur le suivi des réclamations, les modalités de connexion à Internet ou sur les questions d'ordre juridique.



PROJET PHOTOVOLTAÏQUE

PROJET PHOTOVOLTAÏQUE - OÙ EN EST-ON ?

« L'utilisation de l'énergie solaire n'a jamais été aussi importante dans le département du Gard ». C'est sous ce bandeau qu'un récent article du Midi libre (22 /09) recensait les différentes installations ou projets d'implantations de structures solaires dans le Gard. L'article rappelait que ce développement du photovoltaïque répond à la volonté du gouvernement « de porter en 2030 à 32% la part des énergies renouvelables dans la consommation totale ». Il répond également à la nécessité pour les communes de trouver des sources de financement pour palier la baisse des dotations de l'Etat.

Depuis septembre 2015, le conseil municipal s'est engagé dans un projet d'implantation de centrale solaire. Trois sociétés, actives sur notre secteur, ont été mises en concurrence : ARKOLIA, URBASOLAR et ALTERGIE DEVELOPPEMENT. Cette dernière, qui a réalisé le parc photovoltaïque de Belvezet, a finalement été choisie comme futur opérateur, pour son orientation environnementale et les conditions proposées à la commune (délibération du 03/02/2016). Un processus administratif long et complexe est désormais enclenché depuis la signature de la promesse de bail entre l'opérateur et la commune (20/06/2016). De nombreuses autorisations doivent être obtenues pour que la promesse puisse devenir un bail emphytéotique effectif dont les principales conditions sont les suivantes :

- La municipalité loue à la société ALTERGIE des terrains appartenant au domaine privé de la commune d'une superficie 75 ha environ. Le parc de production, composé d'une ou plusieurs centrales selon la disposition des terrains, sera situé sur une surface close de 25 ha maximum.
- Ces terrains sont situés de part et d'autre du DFCL, au niveau de l'ancienne décharge municipale.
- Le parc photovoltaïque doit dégager une puissance comprise entre 12 et 18 MWc* vendue à EDF ou un autre distributeur. Il sera raccordé au réseau électrique général.
- La société assure la maintenance du parc, remplace le matériel pour optimiser son rendement.
- Le bail est d'une durée de 25 ans à compter de la signature et peut être prorogé à l'initiative d'ALTERGIE.
- Le démantèlement de la centrale est à la charge de la société ALTERGIE, dans un délai de 12 mois suivant la fin du bail et quelle qu'en soit la cause.

La municipalité a négocié de bonnes conditions financières qui devraient permettre à la commune de conserver des ressources pendant plusieurs décennies si le projet aboutit.

Plusieurs versements par anticipation seront effectués :

- Une redevance de 50 000 € après la décision de la CRE (Commission de Régulation de l'Energie) d'autoriser la construction du parc.
- Une avance de redevance de 100 000€ à la signature du bail – si l'opérateur est assuré de pouvoir dégager la puissance de 12 MWc.
- Une avance de redevance de 200 000€ à la mise en service du parc.

Pendant la durée du bail, deux redevances seront perçues par la commune :

- Une redevance fixe de 2400€ par MWc installé, plafonnée pendant 20 ans à 1,6% du chiffre d'affaires réalisé par la centrale.
- Une redevance variable égale à 2,5% du chiffre d'affaires réalisé avec EDF si la production de la centrale dépassait 1700 KWh par KWc par an.

Cette dernière clause a été ajoutée en prévision de l'augmentation de la rentabilité de la centrale.

Comme à Belvezet ou à Aigaliers, le parc est appelé à servir de pâturage aux moutons. Une convention lie d'ores et déjà Reynald Vaubrun, berger à Val-labrix, et ces deux communes.



*MWc = mégawatt crête.

Un mégawatt-crête (MWc) correspond à 1 million de watts-crête.

Le watt-crête est l'unité mesurant la puissance des panneaux photovoltaïques, correspondant à la production de 1 watt d'électricité dans des conditions normales pour 1000 watts d'intensité lumineuse par mètre carré à une température ambiante de 25°C. Source (site Conso-Globe)

Odile Pernin-Vidal

NETTOYAGE DE LA GARRIGUE



Le 04 Mai 2016, la commune a participé à l'action « nettoyons la Garrigue » en partenariat avec le SITCOMU et la CCPU.

Quelques Vallabrixois ont répondu à l'appel.

Nous avons rempli le camion des services techniques de déchets divers (Ferrailles, appareils ménagers hors d'usage, gravats, vieilles cartouches). Certains autres n'ont pu être collectés, car nécessitant un traitement spécial (Plaques d'amiante, corps animal).

Cela montre que nous avons beaucoup de progrès à faire dans la gestion de notre environnement et que certains citoyens se soucient peu de la beauté de nos campagnes.

Encore un effort.

André Béteille

DÉCHÈTERIE



La consultation publique pour la déchèterie est ouverte depuis le 5 septembre et se termine le 5 octobre.

Plusieurs personnes ont fait des observations sur le registre déposé en mairie.

Il ressort les points suivants :

- Demande d'une végétalisation des côtés nord et est de la déchèterie pour une intégration paysagère optimale de cet équipement.
- Vigilance sur l'entretien des abords de la déchèterie lorsque celle-ci sera en fonctionnement.
- Demande de création d'une commission extra-municipale qui vérifiera le respect des recommandations émises sur le registre de la consultation publique.

Nous prenons en compte ces remarques et nous agissons pour que l'aménagement intègre ces recommandations.

Les travaux se poursuivent : M Sadok ingénieur du bureau d'étude Antea fait le point.

« Les travaux de terrassements sont terminés pour le chantier, nous commençons à mettre en œuvre les murs de soutènements pour la réalisation du remblai technique du quai. Concernant la réception du chantier nous sommes dans l'optique de réceptionner le gros œuvre pour fin d'année pour une mise en service pour le début d'année 2017 » .

Bernard Rieu

LE CENTRE SOCIAL DE SAINT-QUENTIN INFORME LES ÉLUS SUR L'ÉVOLUTION DE LA POLITIQUE SOCIALE

Le centre social organise périodiquement une demi-journée d'information avec les partenaires sociaux destinée aux élus des communes adhérentes au CSI. Plusieurs informations importantes sont ressorties de la réunion du 30 septembre.

LES USAGERS ET LEUR ACCÈS AUX DROITS

Parmi les dispositions de la loi NOTRe (Nouvelle organisation de la République), certaines concernent une nouvelle organisation de l'accès aux services publics.

La loi prévoit la mise en place sur les territoires, au niveau des intercommunalités ou des communes, de maisons des services publics. Fixes ou itinérantes, ces structures auront pour fonction de guider les usagers vers les services dont ils ont besoin, lesquels seront de plus en plus dématérialisés.

Le CSI s'est déjà positionné pour assurer cet accueil de proximité. Il a créé **une permanence administrative numérique**, recruté une personne pour faciliter l'accès aux services par internet.

La permanence est ouverte le lundi et samedi matin, de 9h30 à 11h30.

LA PRIME D'ACTIVITÉS

Nouvelle version de la prime pour l'emploi (déduite des impôts) ou de la prime de retour à l'emploi qui n'existent plus, la prime d'activités devrait toucher plus de personnes, être plus facile à percevoir.

Les conditions :

- Avoir + de 18 ans
- Avoir des revenus inférieurs à 1500 € nets/mois.

Elle est payée tous les mois, dépend des ressources et non plus du nombre d'heures effectuées, et concerne toutes les catégories professionnelles.

Pour connaître les conditions d'attribution, se rendre sur le site de la CAF, www.caf.fr.

Lorsqu'on devient bénéficiaire, une déclaration de ressources est à effectuer chaque trimestre.

LA PROTECTION UNIVERSELLE MALADIE : PUMA

La protection universelle maladie remplace la couverture maladie universelle (CMU). Elle concerne tous les régimes, général, agricole, indépendant, étudiant, fonctionnaires...

Pour bénéficier de cette protection, les assurés n'auront plus à justifier d'une activité minimale. Ils de-

ront seulement prouver qu'ils ont une résidence en France stable et régulière depuis 3 mois l'année de la demande, de 6 mois les années suivantes.

Une cotisation spécifique est prévue si les revenus dépassent 9611€/an.

La prise en charge des frais de santé varie selon le type de dépense mais elle est en moyenne de 60% (80% pour les frais d'hospitalisation).

Les jeunes majeurs, entre 18 et 20 ans, peuvent en bénéficier également.

Une mise à jour est effectuée chaque année.

Pour se renseigner et faire les démarches : s'adresse à la caisse d'assurance maladie qui correspond à son activité professionnelle.

LES COMPLÉMENTAIRES SANTÉ AIDÉES

Selon ses revenus, il est possible d'obtenir :

- Une complémentaire santé gratuite (plafond de revenus 2016 : 8653€/an pour une personne seule, 12980 €/an pour 2 personnes)
- Une aide à la cotisation de mutuelle (plafond de revenus 2016 : 1168 €/an pour une personne seule, 17523 €/an pour 2 personnes).
Le montant de l'aide est variable selon l'âge (de 100 € à 550 €, si l'on a 16 ou + de 60 ans).

D'autres aides sont associées : par ex. sur les tarifs de gaz et d'électricité.

Un dossier est à déposer tous les ans auprès de son organisme santé.

Pour se renseigner : CPAM . n°36-46 ou le 04 11 83 00 11.

Accueil à Bagnols et à Uzès de 8h à 16h (sauf le mercredi à Uzès).

Une expérience en Uzège « Ensemble mutualisons »

L'association « Ensemble mutualisons », créée le 17 février dernier, se propose d'obtenir des tarifs de mutuelle intéressants en groupant les contrats.

L'association tiendra une permanence où les personnes qui le souhaitent pourront comparer les prestations et les tarifs de leur mutuelle avec ceux obtenus par le groupement.

Contact : ensemblemutualisons@gmail.com

Odile Pernin-Vidal

L'ÉCOLE



Virginie El Braz, Aurélie Platon, Floriane Magro, Sylvie Faure, Carlos Gallice, Chakir Hmiddouch, Aurore Ludovico

La rentrée s'est effectuée avec 62 élèves qui se répartissent de la façon suivante : 48 de Vallabrix, 11 de Saint Hippolyte de Montaigu et 3 de Belvezet.

Nous accueillons cette année Laurent Lebaillly qui a la charge des CE2, CM1 et CM2. Je lui souhaite une bonne installation et espère qu'il va se plaire dans notre école dont les locaux devraient rapidement évoluer maintenant.

Le projet d'un nouveau groupe scolaire va nous mobiliser durant les prochains mois. Nous avons beaucoup débattu sur le lieu de son implantation : le terrain Bouyer, l'ancienne cave coopérative ou l'emplacement actuel et l'espace environnant.

La première option a été abandonnée en partie à cause de l'obstruction des consorts Desplans (propriétaires du terrain) qui ne prennent en compte que leur propre intérêt financier. Ils ont déposé un recours demandant l'annulation du PLU. Le tribunal administratif de Nîmes les a déboutés, néanmoins, ils ont saisi le tribunal de Marseille ! Il est déplorable de voir une famille qui a ses racines à Vallabrix dépenser autant d'énergie pour bloquer l'évolution de notre village.

La cave coopérative ne pouvait recevoir l'école que si on la démolissait entièrement, ce qui aurait entraîné de lourdes dépenses.

Sur les conseils de Mme Garcez, urbaniste de l'EPF, nous avons décidé de construire la nouvelle école à la place des préfabriqués et du hangar municipal. Ce projet permet de conserver la centralité du village autour de la mairie et du foyer en y installant la nouvelle structure. Pour des raisons d'accès et

de sécurité, une voie de circulation sera créée au sud, traversera la propriété d'Irène François et de ses enfants et débouchera sur la D5. Je tiens à remercier les propriétaires de leur soutien à la commune : ils ont en effet accepté de céder gratuitement à la municipalité la surface utile à la création de la voie.

Nous ne sommes qu'au début de ce projet. Une réflexion collective va être menée au sein d'une commission comprenant des élus, des parents, des représentants du SIRP (personnels et enseignant) et de l'Education nationale.

Une réunion publique est programmée le mercredi 12 octobre à 20h au foyer.

COMMISSION « NOUVELLE ÉCOLE »

ELUS

Marie Truchet
Odile Pernin-Vidal
Géraldine Brun
Bernard Rieu
Jean-Marie Allégrini

PARENTS

Sophie Blancal
Laurence Testud
Jérôme ou Olivia Brun
Adil Dlimi

PERSONNELS

Aurore Ludovico
Virginie El Braz
Sylvie Faure
Cristelle Drugman
Isabelle Blondeau

CITOYENS

Myriam Ferchichi
Jack Mazier

LES ARBRES... UNE AMITIÉ

Rheinhard Schwartz est Vallabrixois d'adoption depuis longtemps et pour la deuxième fois, il réalise un travail photographique remarquable pour la commune. La première fois, il avait donné sa vision du village, dans une série de photos exclusivement sur Vallabrix.

Cette année, il a adopté le thème que la médiathèque avait suggéré et qui lui est cher : les arbres. De là la magnifique série de photos prises sur différents continents où les arbres de Vallabrix trouvent



naturellement leur place à proximité des séquoias millénaires de Californie.

Exposition généreuse (du 25 mai à octobre 2016) par la qualité de l'accrochage mais aussi parce qu'elle est conçue comme un don à la commune de Vallabrix, destinataire des recettes produites.

LA MÉDIATHÈQUE

C'est fait !! L'informatisation est terminée. Les prêts sont entièrement gérés par informatique. Un plus pour tout le monde, lecteurs comme bénévoles.

Dès votre premier passage à partir du 2 septembre, nous vous donnerons une carte « lecteur » personnalisée. Elle permet d'enregistrer vos prêts et vos retours. La saisie est rapide et plus confortable. Nous vous demandons de toujours apporter votre carte quand vous venez chercher des documents.

Le plus : grâce à votre numéro de lecteur vous pourrez consulter le fonds documentaire directement de chez vous sur internet et même réserver des livres. Une modernité formidable.

Renseignez-vous à la Médiathèque, nous nous efforcerons de répondre au mieux aux questions que vous vous posez.

Actuellement, 16 bénévoles assurent les permanences, le travail de préparation et d'encodage des livres, la relation avec la DLL (Direction du Livre et de la Lecture du Département), le choix des livres du Bibliobus et de la malle DVD, sans compter les formations sur Nîmes pour améliorer la gestion de la Médiathèque.

Le fonds est composé de plus de 2200 documents écrits et 150 DVD.

Pour les documents écrits, trois secteurs distincts pour vous accueillir : secteur adulte et ados, secteur en-

fant (jusqu'à 8-9 ans), secteur jeunesse (de 9 à 12 ans). Romans, BD, documentaires, beaux livres, magazines.

Pour les DVD, des films de fiction et des films documentaires.

Vous pouvez nous faire des demandes précises. Pour vous satisfaire au mieux, les documents demandés seront soit achetés, soit réservés à la DLL. Les prochains achats se feront fin octobre pour apurer la subvention municipale.

La fréquentation est à peu près identique d'une année sur l'autre avec de nouveaux inscrits régulièrement.

Nous vous attendons, vous serez accueillis au mieux.

HORAIRES

LUNDI

MERCREDI

DE 17H À 19H

VENDREDI

Tél : 09 67 19 18 86

e-mail : mediatheque@vallabrix.com

site : orpheemedia.com/vallabrix/opac_net

Les bénévoles : Anna C, Anne B, Anne-Marie R, Béatrice D, Hélène R, Lucie L, Marie-Hélène V, Martine V, Maryse F, Michèle C, Michelle G, Mireille B, Odile P, Régine G, Sylvie M, Uralka J.

Marie-Hélène Vaux

TRI SÉLECTIF

Les bacs marron du ResTE doivent être sortis la veille du passage des agents du Sictomu et être rentrés dans votre propriété après la collecte. Beaucoup de bacs stationnent sur la voie publique et gênent considérablement la circulation, d'autres restent sur les emplacements de parking empêchant les usagers de se garer.

Vous pourriez être responsable en cas d'accident si votre bac n'était pas rentré.

Le tri des déchets s'impose à tout moment et notamment lorsque vous réservez le foyer pour une petite fête ou simplement chez vous.

Lisez le lien ci-dessous.

<http://www.sictomu.org/amis.pdf>

À plusieurs reprises les déchets des manifestations n'ont pas été triés et déposés dans les bacs des riverains ou au sol près des colonnes de tri.

Ces incivilités sont faites par des habitants du village et sont donc verbalisables.

Lors de l'opération « nettoyons la garrigue » 9 personnes volontaires pour ramasser les déchets sur deux chemins près du bois. C'est un camion bien rempli qui est allé à la déchetterie avec 3 m3 de déchets divers et une quarantaine de kilos de cartouches qui seront amenées à la Fédération de chasse du Gard.

(Pour la communauté des communes qui pilotait l'opération sur l'Uzège c'est 25 tonnes de déchets ramassés).

En 2016, les dépôts sauvages (volontaires) aux pieds des colonnes sont en très nette augmentation ce qui veut dire qu'il y a relâchement dans les habitudes mais on peut faire confiance à toutes les personnes mobilisées pour leur environnement.

Il se peut aussi que les récalcitrants au tri soient plus nombreux.

La nouvelle déchetterie est actuellement en travaux sur notre commune.

Elle devrait être opérationnelle dès début 2017.

Contact à VALLABRIX pour le compostage et le tri sélectif : DEPASSE Hervé au 04 66 03 18 24

Ou Mèl : joethdps@sfr.fr

Je rappelle que pour utiliser les composteurs collectifs vous devez signer une convention avec le Sictomu.

Je détiens les exemplaires et me charge de les envoyer, vous pouvez en disposer en m'écrivant à l'adresse : joethdps@sfr.fr ou au 67 chemin du Grand Planas.

Les végétaux déposés dans les espaces communaux sont passible d'amendes. Aussi chacun peut se munir d'un composteur, le prix n'a pas changé depuis 2002 (20€).

Les composteurs du cimetière sont très mal utilisés.

Je rappelle que je suis bénévole pour entretenir tous les composteurs situés sur le domaine public du village, je souhaite que chacun fasse le tri autant au cimetière qu'à la maison. Des petits guides sont apposés sur les composteurs.

Les plantes que vous achetez sont emballées souvent dans du plastique qui ne va pas au composteur, demandez au commerçant de le garder car vos défunts l'auraient fait.

Sinon mettez les plastiques dans le bac marron des ResTE (Résidus des Tris Effectués)

Les tailles d'arbustes ne sont pas souhaitables sauf si taillés en petits bouts de 5 cm.

Dernièrement dans le composteur collectif de la place de la liberté suite à l'appel de riverains j'ai trouvé un sac de 20 litres de moules, inutile de vous dire l'odeur dégagée.

Je demande à tous les utilisateurs d'être vigilants et de me signaler toute anomalie car c'est un bel outil si on l'utilise bien.

Pensez qu'un jour vous paierez vos ordures au poids et que le composteur lui recycle un tiers de vos déchets ménagers.

La maison familiale rurale de Castillon du Gard est en train de se doter de composteurs pour les déchets de cantine et de cuisine.

Avec l'aide du responsable des composteurs du collège de Lou Redonet et du Sictomu nous sommes allés en visite dans l'établissement scolaire afin de définir au mieux l'emplacement idéal pour y installer à la rentrée les composteurs nécessaires et pour formuler quelques bons conseils.

COMPOSTAGE

Suite à une petite enquête de voisinage et devant l'enthousiasme de chacun pour le projet.

Un nouveau composteur collectif a été mis en place le 13 juin sur le petit jardin situé sortie Nord du village après la dernière maison à gauche en direction de Bagnols.

Les composteurs collectifs sont réservés aux usagers qui n'ont pas de place pour en avoir un individuel ou n'en désire pas.



CLUB NATURE

Les balades sont toujours enrichissantes et nous découvrons un patrimoine immense que nous aurons du mal à retenir.

A chaque balade nous arrivons à mettre un nom ou deux en mémoire.

Le but n'étant pas de faire un inventaire complet de toutes les espèces.

Notre petit groupe se réunit de 9h00 à 11h00 chaque deuxième dimanche de chaque mois, nous marchons sur les chemins de la commune et quelquefois dans les environs à la rencontre de la faune et de la flore qui nous émerveillent sans cesse.

Pour tous renseignements :

Contacts

DEPASSE Hervé 04 66 03 18 24 ou : joethdps@sfr.fr

BETEILLE André 04 11 83 24 39 ou: abeteilleg@neuf.fr

GREER Yvan 04 66 37 35 53 ou: greerlibbrecht@hotmail.com



La Cynoglosse de Crète

**Cynoglossum creticum*

Mot venant du grec 'Kynos' qui veut dire chien et glossum qui désigne la langue.

On l'appelle aussi langue de chien, cette plante vivace a ses tiges couvertes de poils très fins.

Elle se reconnaît tout d'abord à la couleur de ses fleurs. D'abord rose pâle, elles deviennent ensuite bleues ou violacées. Floraison d'avril à juillet.

Taille de 30 à 70 cm de hauteur avec des tiges raides.

Feuilles grisâtres, à poils fins étalés sur les 2 faces, oblongues et alternes.

Elle se rencontre sur les coteaux arides, dans les lieux incultes et au bord des chemins

Un des plus beaux coléoptères de nos campagnes la Hopleie.

La Hopleie bleu « *Hoplia Coerulea* » de la famille des scarabéidés et du groupe des hannetons, cet insecte se rencontre le plus souvent le long des cours d'eau. Sa taille environ 10 millimètres.

Seul le mâle est bleu et pour attirer les femelles il se perche au sommet des herbes de la prairie (aux endroits où il n'y a pas de fauchage). Les femelles ont une robe brun-vert.

On le rencontre de juin à août.

Il soulève ses pattes arrière afin de libérer des molécules volatiles de phéromones qui attirent à lui les femelles...

Sa carapace paraît si « précieuse » qu'on l'a parfois utilisée en bijouterie, par exemple montée en broche.



LA FENÊTRE À MENEUX

L'association gère la Médiathèque par délégation de la Mairie, ce qui permet l'utilisation des locaux par d'autres associations, en dehors des heures d'ouverture. Cette année plus particulièrement, l'association accentue le lien entre les associations comme pour l'organisation du m'ART'athon en juin.

Des expositions sont programmées tout au long de l'année.

En 2016 : Le thème retenu était « l'arbre ».

Jan-Fév : Claude Auroy et Brigitte Cauvy, peinture et encre chinoise

Mars-Avril : Jean-Christophe Hilaire, Pastel

Mai-Octobre : Photographie de Reinhard Schwartz : « Les arbres...une amitié » entre Stuttgart et Vallabrix

L'association propose également des clubs ou ateliers qui continuent en 2016-2017. Tous les ateliers sont gratuits. L'adhésion est obligatoire pour participer. Gratuité pour les enfants et ados.

- Club Cinéma : 1 fois par mois (2ème jeudi à 20h30)
- Atelier méthodologie pour collégiens et lycéens : 2 fois par mois le mercredi après-midi.
- Atelier couture : pour apprendre à transformer des vêtements : moment convivial bien apprécié des participantes. Pour le moment l'atelier s'arrête.
-
- Atelier écriture : début en septembre 2016. 2 dates par mois sont proposées.

L'assemblée générale a eu lieu le 6 septembre 2016.

Le bureau est renouvelé :

Anna Capovilla, présidente

Marie-Hélène Vaux, secrétaire

Michèle Cruyphenynck,

secrétaire adjointe

Anne-Marie Rieu, trésorière.

Pour permettre les expos et les animations, vous pouvez nous rejoindre en adhérant à l'association (10 € pour l'année) ou nous soutenir par un don.

À VENIR...

LE GROUPE TCHILIBIM EN CONCERT À VALLABRIX

Trio voix, accordéon, violoncelle
Chansons d'ici et d'ailleurs

Le groupe « Tchilibim » ce sont trois donzelles qui s'étaient rencontrées il y a quelques années sur Toulouse et qui par le plus grand des hasards se retrouvent tarnaises d'adoption. Alors ni une ni deux, les voilà chevauchant leurs voix, leur accordéon et leur violoncelle pour nous proposer des textes originaux, dans le plus pur style chanson française. Elles y ajoutent des morceaux récoltés au gré de leurs voyages, distillant ici et là des touches de couleurs saisies sur les chemins d'Europe et d'ailleurs.

Texte et Voix : Aurore Lerat

Accordéon, voix : Christèle Carisetti

Violoncelle : Caroline Perry

DIMANCHE 23 OCTOBRE, 12h

COUR de la MEDIATHEQUE

FOYER en cas de mauvais temps

Après le concert, possibilité de se restaurer à l'Abri Bar



À VENIR...

EXPOSITION CARLOS GALLICE

Né en Argentine, Carlos s'installe ensuite avec sa famille au Brésil, puis à Paris. C'est désormais en Uzège qu'il a élu domicile.

Durant ses nombreux voyages, il n'a cessé de dessiner, peindre, remplissant des carnets de « **PEINTURE EMPREINTE DE VOYAGES, DE BALADES, DE BATAILLES, DE RENCONTRES ET D'EMBÛCHES...** »

Une figuration libre, spontanée, d'instant saisis.

Il exposera à la médiathèque à partir du 19 octobre, **vernissage le 4 à 18h30**

Carlos a rejoint cette année l'équipe de l'école de Vallabrix, en proposant des cours d'arts plastiques aux enfants, dans le cadre des Taps (cf. photo article école).



ATP- SAISON 2016-2017

Les ATP ont choisi de déplacer certains de leurs spectacles dans les villages autour d'Uzès.

Nous accueillons au foyer de Vallabrix,

lundi 12 Décembre à 19h30, la Compagnie Le Festin pour « The great disaster » de Patrick Kermann

Mise en scène : Anne-Laure Liègeois

Avec Olivier Dutillois.

Des profondeurs abyssales, il raconte...

« Giovanni Pastore est descendu de ses montagnes du Frioul. Il est parti chercher du travail ; a traversé l'Italie, la France, l'Allemagne. Il finit par trouver une place : plongeur sur le Titanic, face à d'immenses bacs à vaisselle et à 3177 petites cuillères... et face à l'iceberg qui déchirera la coque du bateau le 14 avril 1912 à 23h40. Une épopée humaine et maritime pour 2001 personnages !

Giovanni Pastore a laissé là-haut, chez lui, la fontaine de sa grand-mère, la main froide de Cécilia. Il a toujours été l'immigré, l'ouvrier, l'homme à tout faire. Changeant de nom, au gré de ses espoirs d'intégration. Puis Giovanni trouve une « bonne place » sur le Titanic. Pour finir, il coule ! Mais sous les flots il raconte toujours inlassablement la même histoire, celle de la terre et de l'enfance perdues, de l'amour enfin retrouvé. Il raconte l'histoire des troisièmes classes, ceux jamais comptabilisés, les laissés pour compte de toutes les nations qui espéraient gagner la terre promise du travail offert. Il raconte l'histoire du grand désastre et des petits désastres. Sur le plateau, un acteur, une petite cuillère et du théâtre.

Olivier Dutilloy s'empare avec magnificence de cette histoire mouvante et émouvante. Sa langue fait claquer les syllabes, hacher les phrases, nous emporte dans des flots d'images. Une écriture tel un rayonnant sourire mélancolique plein de cynisme ».



UNE MISS À VALLABRIX

Alizée Rieu, 19 ans, a été élue Miss Nîmes Métropole 2015, lors de la cérémonie annuelle à L'Atria.

Étudiante en école hôtelière, et en stage en Belgique au moment de l'élection régionale, elle n'a pu, à regret se présenter.

« Les études en premier surtout qu'il ne me reste plus qu'un an avant la licence ! On me pousse à me représenter pour que je puisse aller enfin aux régionales ... J'hésite étant donné que pour les régionales de l'année prochaine j'aurai obtenu mon diplôme à ce moment-là et je débiterai dans la vie professionnelle ... Par ailleurs je ne regrette pas du tout cette aventure qui m'a donné une petite place dans ce monde de paillettes et qui m'a permis de travailler comme hôtesse ...ou encore en tant que princesse Disney ...la reine des neiges dans les centres commerciaux pour les enfants en période de Noël ... »



Après avoir cotoyé un milieu rêvé et pensé que, finalement, c'était réalisable, Alizée garde la tête sur les épaules.

SPORTS & LOISIRS

Nous clôturons cette année avec 104 adhérents venus de 21 villages différents.

Le concert des chorales le 5 Juillet s'est déroulé sur l'esplanade à côté du foyer et le public est venu très nombreux pour applaudir les chants brésiliens.



Nos activités continuent à la rentrée de septembre avec :

Le Lundi

de 9h15 à 11h15 deux cours de Pilates,

de 18h30 à 20h00 le Yoga

de 20h30 à 22h30 de la pratique de la Danse adultes (Rock et Salsa).

Le Mardi

de 17h00 à 18h30(à la médiathèque) une semaine sur deux approche et échange sur la photo

de 18h00 à 20h00 Chorale.

Le Mercredi

de 19h00 à 20h00 cours de Pilates

de 20h30 à 22h30 de la Danse pour débutants

(Rock puis Salsa).

Le Jeudi

de 18h30 à 19h30 cours de Gym.

Le Vendredi

de 10h30 à 11h30 cours de Gym.

de 18h30 à 19h30 cours de Zumba.

Le dernier Dimanche du mois une Randonnée pédestre.

Notez que la rentrée s'effectuera à partir du Vendredi 9 Septembre.

Profitez d'un cours d'essai dans la plupart des activités.

Un nouveau bureau a été élu le vendredi 1er Juillet il se compose comme suit :

Présidente : Carmen Mazier, Trésorière : Cathy Depasse, Adjointe : Régine Greer, Secrétaire : Hervé Depasse,

Membres actifs : François Claudepierre et Patrick Peuziat.

Le vide-greniers de l'association a eu lieu le 18 septembre, en même temps que les Journées du patrimoine et Livres en balade. Ces trois manifestations ont rassemblé beaucoup de monde dans le village et se sont renforcées mutuellement. Une organisation à reconduire.



Le marché de Noël se tiendra le Dimanche 27 Novembre.

Les membres du bureau vous souhaitent une bonne rentrée.

Pour tout contact et renseignements.
vallabrixsportsloisirs@laposte.net

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ



Cie Les Mobilettes

Ce qui s'est passé à Vallabrix

AVRIL 2016

Vendredi 1er avril : "Dis-moi ce qu't'écoutes" de Sapritch avec Les Agités du local.

MAI 2016

Vendredi 13 mai : Le temps des cerises : festival des arts de la rue. Compagnie Les Mobilettes : "Café frappé" et Big Joanna, Brass Boys New Orleans.

JUIN 2016

Jedi 2 au dimanche 5 juin: Grand concours de saut d'obstacles organisé par le manège de l'Etrier. Ouvert à tous, buvette, stands d'équitation

Samedi 4 juin : Nettoyage de la Garrigue en collaboration avec le Sitcomu

Samedi 4 juin : Théâtre au foyer : "Hôtel du diable" par la Compagnie du Chat Blanc à 20H30, participation au chapeau.

Vendredi 24 juin : Fête de l'école organisée par l'APE.

JUILLET 2016

Mardi 5 juillet : concert des chorales

Jedi 7 au 10 juillet : Grand concours de saut d'obstacles organisé par le manège de l'Etrier. Ouvert à tous, buvette, stands d'équitation.

AOÛT 2016

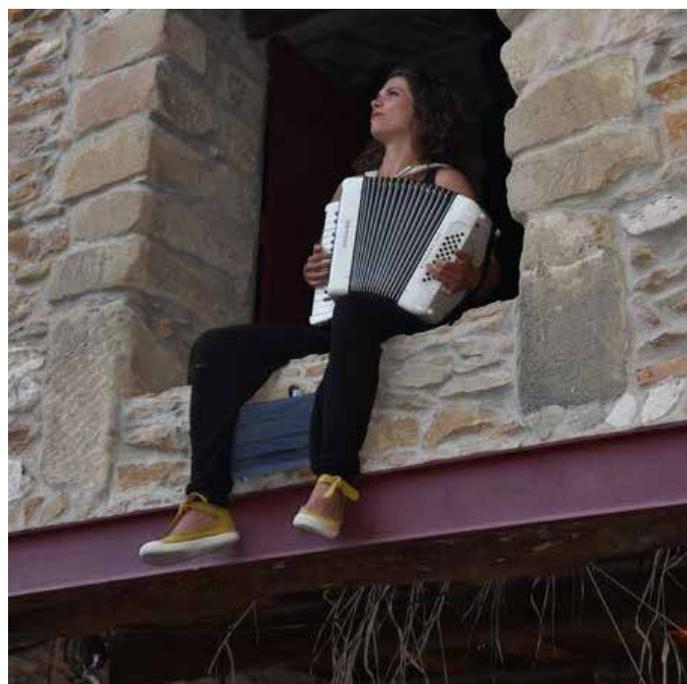
1ère quinzaine : Résidence des Quincailliers

Dimanche 7 août : Balade Photographique dans le village autour de photos anciennes de différents lieux (copies agrandies de prêts des Vallabrixois)

Vendredi 19 août : Marché nocturne de l'Uzège à Vallabrix

Participation du groupe The Three Scallywagz.

Vendredi 26 et samedi 27 août : Fête votive
Organisée par le club taurin, sur la place de l'église. Concours de belote, de boules, abrivades, bandides, apéritifs, repas et soirées animées.





1- Concert des chorales 2 - Marché nocturne 3 - Déambulation artistique 4 - Fête votive 5 - Les Quincailleurs

LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

Le M 'ART 'athon

Le 26 juin 2016 a eu lieu le m'ART'athon. Organisé par La Fenêtre à Meneaux, l'Abrix Bar, l'APE (association des parents d'élèves) et Vitae.

Le m'ART'athon est une manifestation inter-associations, intergénérationnelle et culturelle. Les participants ont créé durant 3 heures à partir d'un thème tiré au sort juste avant le lancement.

Cette année :

« L'art rivé (l'arrivée) du marathon se mérite et se gagne »

« L'art, rivé au marathon, se mérite et s'applaudit » .

Différents arts ont inspiré ces 41 artistes : écriture, peinture, pastel, feutres et crayons, modelage, fil de fer, pâte à sel, papier...

Cette année nous avons obtenu une dotation de 1000 € de Christophe Cavard (réserve parlementaire), ce qui a permis d'offrir des lots d'exception à tous les participants.

- 12 stages de pratique artistique atelier d'écriture, dessin, couleurs
- des places de théâtre ATP, Villeneuve-lès-Avignon
- abonnement cinéma, journaux
- panier garni, bouteilles de vin,....
- Livres et matériel de dessin pour les enfants.

Le public était présent, et la demi-journée s'est passée dans une ambiance conviviale. Elle s'est terminée avec la remise des prix et un apéritif dînatoire organisé par l'APE et l'Abrix Bar.

Préparez votre matériel pour la troisième édition qui aura lieu fin juin.



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ

ABRIX BAR

Il a soufflé cet été un vent de liberté, de créativité et de convivialité : soirées barbecue, concerts, animations, installation plastique et sonore...

Un véritable air de vacances !

Calendrier des événements pour 2016

Vous trouverez un compte-rendu plus détaillé dans la gazette de janvier 2017.

21 mai

Ouverture du bar avec ateliers de théâtre des Quincailliers.

18 juin : Concert de Kora

18 juillet : Participation au Festival du Cinéma belge

23 juillet : BIM Festival

Du 2 au 19 août

résidence d'artistes Les Quincailliers

6 août : Musique Chilienne

13 août : Soirée des Quincailliers

18 août : Concert Jazz

19 août : Déambulation artistique dans Vallabrix avec les Quincailliers

24 août : Concert Jazz



EXACTITUDE, POLITESSE DU VOYAGEUR FAY PAS LOUJACOMAR OU HISTOIRE D'HORLOGE



Le train tout au long du 19^{ème} siècle modifie en profondeur notre façon de nous déplacer. Lorsque nous voyageons en diligence, nous avons le temps de nous rafraîchir, manger et nous désaltérer à l'auberge de l'étape en même temps que les chevaux. Le cocher ne repartait pas sans nous. En 1840 nous avons encore en France autour de 20 000 diligences sans compter les malle-poste, les omnibus à chevaux.

Avec le train, il nous faudra apprendre à respecter les horaires. Les horloges monumentales des villes et surtout des gares vont nous aider, parfois associées à un Jacquemart. Ces automates nous accompagnent depuis le 15^{ème} siècle, sonnant les heures, les offices religieux. Plus tard ils décorent aussi des magasins, ou des hôtels de ville comme à Avignon. Ils amusent le passant tout en rendant service. Ils sont souvent une figure autoritaire.

Le Jacquemart de Nîmes installé en 1830 servait d'enseigne publicitaire à la boutique de MM Berger, oncle et neveu, située au 6 de la place de la Mairie. Parfois appelé « le mandarin » à cause de ses moustaches (?), notre Jacquemart représente un personnage en costume turc.

Les Berger étaient Horlogers Officiels de la Compagnie des Chemins de Fer. Le journal « Le Courrier du Gard » du 17 juillet 1839 recommande aux voyageurs « de régler leurs montres sur la seule pendule régulateur dans le magasin des MM Bergen ». Cela ne doit pas suffire car quelques jours plus tard, le journal indique que les portes des trains seront fermées cinq minutes avant le départ car les retards systématiques des voyageurs provoquent des « désordres indescriptibles, des risques de chutes, de perte de bagages... ».

Le Jacquemart donnait les heures précises des gares de Nîmes et de Beaucaire mais c'était aussi l'horloge de référence pour tous les Nîmois, qui si l'on en croit la presse locale, « ne doivent pas trop se fier aux horloges de la ville ».

Le transport de voyageurs par rail s'impose difficilement. Jugé peu pratique car il ne desservait pas tous les villages, angoissant car peut-être apportant des maladies. Il bouscule les habitudes. Et surtout il est vu d'un très mauvais œil par les corps de métier qui vivaient du transport en diligence, comme les auberges, maréchal-ferrant, charron, sellerie.... Et même les paysans qui fournissaient les auberges en victuailles. Et puis chaque diligence apportait des nouvelles, du mouvement dans les villages.

A Vallabrix nos élus votent en mai 1867 une motion enthousiaste pour la création d'une gare à La Capelle, village très proche du notre : « si nos villages ne sont point prospères, la faute au manque de débouchés pour nos produits ». Nos élus visaient essentiellement le transport de marchandises, nos blés, nos sables et phosphates, nos vins. Mais les Vallabrixois sont inquiets. A Nîmes une rumeur parle d'omnibus qui concurrenceraient les taxis hippomobiles de la ville (en fait ils arriveront vraiment en 1878-79). Nos aubergistes renâclent : ils décident de ne plus servir les membres du conseil municipal ainsi que leurs familles. Comme certains faisaient aussi épicerie- tabac-dépôt de pain, c'était la Révolution dans le village. Familles contre familles, cousins contre cousins !!

À l'époque Vallabrix compte un peu moins de 400 habitants et 7 ou 9 cafés-auberges, donc tout le monde est concerné. Une bagarre



sera même portée à la réflexion du juge de paix d'Uzès, des bancs, des bouteilles cassés, un tombereau de fumier sera déversé devant le portail d'un élu. Les projets de gare chez notre voisine ainsi que le tracé d'une voie qui desservirait nos petits villages ont fait long feu. Heureusement ? La nouveauté a toujours du mal à être comprise !

En ce qui concerne notre horloge-Jacquemart de Nîmes, en juillet 1903, à Nîmes les propriétaires de l'immeuble du n°6, MM Coste et Pantel signent un bail de location de l'horloge avec la ville qui se charge de son entretien et fonctionnement. Prix de la location pour Nîmes, 100 F par an. Ce qui est peu étant donné que chaque jour, l'horloger municipal passe dans la pièce où se trouve le mécanisme.

Une restauration de l'immeuble en 1994 oblige à déposer l'automate. En très mauvais état, une copie est réalisée par les Etablissements Poitevin de St Privas Des Vieux spécialisés dans l'horlogerie monumentale. Le Jacquemart d'origine rejoint le Musée du Vieux Nîmes. Inscrit à l'inventaire du patrimoine, il devrait être cédé par le propriétaire de l'immeuble à la ville.

Des Vallabrixois expatriés dans le Poitou m'ont fait remarquer qu'une erreur (qui n'est pas de mon fait) s'était glissée dans un article paru dans une précédente Gazette de Vallabrix. Effectivement notre horloge de clocher actuelle date de 1935, installée par les établissements Léon Delorme de Lyon (successeurs de Charvet) pour la somme de 6 500 frs (Conseil Municipal du 7-11-1935 maire Joseph Desplan). La précédente avait été installée en 1862 par Millet de Pont St-Esprit (maire Louis Desplan). Les horlogers jurassiens avaient des magasins-entrepôts à Montélimar, Orange, c'est pourquoi nous retrouvons un peu partout dans notre Uzège des mécanismes d'horloge, des cadrans d'horloge monumentale assez semblables.

Sources : *La Grande Aventure des Chemins de Fer* Alain Frerejean- Flammarion - Internet Nemausensis.com/Nîmes/XXèsiècle Georges Mathon – Gazette de Nîmes 25 décembre 2015 n°812-813 dossier Daphné Arthomas – archives municipales de Vallabrix-P Faustin Gouffet Vallabrix mon village natal p56- photo G Mathon – carte postale in *MidiLibre* 14-1-2014 J Roux et M Coumes d'après conférence de J M Rosenstein+ *midilibre Uzès « Le Gard en Diligence »* -photo horloge collection privée-

PS Une personne m'avait demandé certains renseignements sur l'Eglise. J'ai perdu ses coordonnées, j'en suis désolée. Les vitraux ont été placés en 1999-2000-2001 exécutés par le maître verrier Champetier de Elne (PO)- la chapelle de la Vierge avait été refaite et décorée une première fois en septembre 1877 par notre menuisier de Vallabrix Augustin Gouffet – les boiseries du chœur ainsi que la porte d'entrée datent de 1988 et 2004 pour la porte réalisées en bois de tilleul par M Dellenbach... Plus de renseignements dans le Couradou décembre 2015 Eglise St Etienne site internet Fonds historique ou médiathèque.

Bernadette Voisin-Escoffier



L'ÉTRIER DE L'UZÈGE



Créée en 2015 par Margot Atlan, le centre s'est bien développé et il vient d'obtenir le label Ecole Française d'Equitation, le label Pony Club de France et le label Cheval de France délivré par la FFE (Fédération Française d'Equitation)

Margot Atlan monitrice diplômée d'état, propose tout au long de l'année des cours individuels ou collectifs, des balades, des stages (durant les vacances scolaires), l'organisation de passage de galops pour les cavaliers, des journées à thème (Halloween, Noël...), l'organisation d'anniversaire, des sorties en compétitions ...

Les écuries continuent à se développer et de nouveaux équipements on vu le jour: un deuxième enclos pour les petits poneys, des nouveaux paddocks pour les chevaux de propriétaires et très prochainement l'éclairage de la carrière, afin de pouvoir travailler les soirs d'hiver.

Le nombre d'adhérents au club a doublé, de nouveaux propriétaires ont confié leurs poneys et chevaux en pension et d'autres montures achetées par le centre sont venues compléter le cheptel .

Dans le cadre des Taps, l'école de Vallabrix accompagne les enfants une après-midi par semaine, au centre équestre, ce qui leur permet de se familiariser avec les poneys et bien sûr de monter en carrière.



1er
Victoire Darcelier, élève d'Harold Boisset de Montpellier
2ème
Harold Boisset, de Montpellier, dans le top 10 national
3ème
Ludovic Borrás de Nîmes



Prix du village de Vallabrix
en présence de M. le Maire et de Margot Atlan
1er et 2ème Sébastien Julien de Marseille
3ème Benjamin Négron de Salon de Provence

La saison des concours de saut d'obstacles (CSO) a redémarré le 2 octobre pour un concours club, la prochaine date est le 27 novembre, puis 2 nouveaux concours sont prévus en janvier et mars.

Mais l'Etrier de l'Uzège participe également à d'autres concours dans la région. Margot accompagne et coach ses élèves qui sont eux-mêmes en CSO et cette année il y a de la nouveauté car Margot envisage d'emmener son équipe de compétition à des concours de dressage et d'endurance.

Fort du succès de l'année dernière où plus de 600 partants et 800 personnes étaient présents sur le site, dans une ambiance conviviale et festive, et avec l'aide d'une équipe de bénévoles toujours présente et fidèle sans qui rien ne serait possible, le club réorganise un concours national de CSO sur 4 jours, prévu en mai 2017 pour accueillir les amateurs (minimum galop 7) et les professionnels.

Que l'on soit cavalier ou non, les concours sont l'occasion pour tous d'assister à des compétitions de haut niveau mais aussi de venir se promener, se restaurer ou prendre un verre dans un cadre sympathique.

GRAINES DE CHAMPIONNES

Plusieurs cavalières du club se sont fait remarquer cette année, en remportant de multiples prix, dans différentes épreuves organisées aussi bien à Vallabrix que dans d'autres centres.

Emma Mylonas avec Quiribus
Capucine Lafay avec Meije
Romy Gomez avec Stanislas et Nanou
Lili Mylonas avec Quiribus
Alicia Sami avec Brice
Sophie Rome avec Aquiva
Flora Duval avec Onstance du Mirail
Jeanne Charles avec Papaye
Loane Chrístome avec Vanga
Marie Bettinger avec Meije et Tonnerre
Ines Monchecourt avec Meije
Adeline Boissin avec Duretha
Lucie Vernède avec Bosnie



SPONSORS

Margot remercie tous les sponsors qui lui font confiance...

La mairie de Vallabrix, la ferronnerie Depasse, le groupe Serena, le domaine de l'Aqueduc, Depasse fuel, le concessionnaire Audi d'Alès, le Crédit Agricole, les pommes Subtil, la menuiserie MPO, TERRASSEMENT Thomas, Van Boackman, la sellerie Equip'cheval, les Photographes &C°, Les selles Equipe, SECB, AAA, La ferme de la Montadette.

L'ÉTHIQUE DU CLUB

Soins apportés aux chevaux, respect de l'animal, école de la vie pour les cavaliers et cavalières, partage, amitiés, bonne humeur, entraide, esprit de compétition qui passe par des encouragements mutuels et une aide entre les membres du club...

